



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184003

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2026

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RENNES 2020B00351

Siret : 881 350 227 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 01 02033-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21346513304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21346513304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ENJOYHOME

3 RUE CLAIREFONTAINE
35500 VITRE

Téléphone : 02 99 74 84 13

Portable : 06 38 76 85 86

Fax :

Site Internet : www.enjoy-home.fr/

E-mail : vitre@enjoyhome.fr

Responsabilité légale :

MOURIN BENOIT PRÉSIDENT / BOUVET JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/09/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/11/2025
o Fenêtres de toit	16/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2022
o Isolation des combles perdus	16/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1